

Version 112011

Classification AFNOR : ONU 1263 AFNOR T 36005 - Famille I, classe 6a
CD N° 32081090

ISOSOL 2000

Finition bi-composante à base de résines polyuréthanes aliphatiques spécialement étudiée pour les sols.

Protection en extérieur ou en intérieur des sols imprimés en **PRIMAIRE AEI** pour trafic intense exigeant une bonne résistance mécanique et chimique.


Contact Alimentaire.

PERFORMANCES

- Non jaunissant, excellente tenue à l'extérieur
- Excellente tenue à l'abrasion
- Bonne résistance aux produits chimiques
- [Contact alimentaire 2002/72/CE](#)
(Pour les teintes exemptes de pigments aux chromates de plomb)

CARACTERISTIQUES

Etablies à la température de 20°C avec 65% d'humidité relative

<i>ASPECT</i>	:	Brillant- Satiné sur demande Possibilité d'antidérapant en saupoudrage de Silice NE03 (1,2kg/m ²)
<i>COLORIS</i>	:	Toutes teintes 
<i>VISCOSITE</i>	:	du mélange coupe AFNOR N°4 90 +/- 5 s
<i>MASSE VOLUMIQUE</i>	:	du mélange 1,45 +/- 0.02 g/cm ³ du blanc
<i>EXTRAIT SEC</i> du blanc :	:	du mélange en poids : 68% +/- 1% en volume : 54% +/- 1%
<i>SECHAGE</i>	:	Au toucher 4 h Recouvrable 24h au delà de 48h un ponçage de la surface est nécessaire Mise en service piétons 24h - roulage 72h

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/j) : 500 g/l (2010)
Ce produit contient au maximum 500 g/l COV

RENDEMENT THEORIQUE : pour une épaisseur de 40 micromètres secs
13,5 m²/ L

CONDITIONNEMENT **1 L - 4L - 15 L prédosé**

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Les supports doivent être propres, secs et préparés en conformité aux DTU en vigueur.

Température de l'air ambiant : > 5°C (extérieur), > 8 °C (intérieur)
Température du fond à peindre : comprise entre 5°C et 35°C (extérieur)
Humidité du fond à peindre : < 5% (intérieur et extérieur)
Hygrométrie relative : < 80% (extérieur), <65% (intérieur)

VERNIS PICARD

125-127 avenue de Fontainebleau - 94276 LE KREMLIN-BICETRE - Cedex
Téléphone : (33) 1 45 15 08 08 Télécopie : (33) 1 46 71 45 72
www.vernispicard.com

MISE EN ŒUVRE

Appliquer l'**ISOSOL 2000** sur des surfaces imprimées avec **PRIMAIRE AEI**

**Mélanger les 2 composants : 100 parties base ISOSOL 2000 (A)
25 parties durcisseur (B)**

Délai de mûrissement avant l'emploi 10 min

DUREE D'UTILISATION du mélange 6h à 20°C

APPLICATION et PREPARATION : S'applique en 2 à 3 couches

A la Brosse, rouleau	Dilution 2 à 5%	DILUANT 3000
Au Pistolet sans air	Dilution 10 à 12%	DILUANT 3000
nettoyage du matériel		DILUANT 3000

MATERIEL D'APPLICATION

Brosse : Fibre 100% synthétique fleurée
Type UNIVERSELLE (rouge) 477R - 515R - 88R (OCAI)

Rouleau : Poils courts 14 mm Polyamide texturé
Type ROTANYL14 (ROTAPLAST)
Poils long Polyamide texturé tissé 18 mm
Type TEXTURE LONG 201118 (OCAI).

Pistolet : Pistolet sans air type AIRLESSCO buse de 013" à 017"

CONSERVATION 24 mois en emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur

HYGIENE ET SECURITE

Substances Contenues OLIGOMERES DE L'HEXAMETHYLENE DIISOCYANATE

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inflammable.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

Ne pas respirer les vapeurs

Éviter le contact avec la peau.

Porter des gants appropriés.

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Se référer à la fiche de données de sécurité en vigueur sur <http://www.vernis-picard.com>

Important : Nous rappelons que l'applicateur est responsable de l'exécution. Il est en outre seul juge de la nature des fonds, et par conséquent, des types de préparations à effectuer. Il doit procéder aux travaux préparatoires et respecter les conditions générales d'emploi conformes aux DTU et à la normalisation en vigueur, qui sont l'essentiel des « Règles de l'Art ».

Nota : La présente notice a pour but d'informer notre clientèle des propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Cette fiche annule et remplace toutes les éditions antérieures. En cas de contestation, ce document est le seul à faire foi.